

Compte-rendu Commission Régionale Emploi Formation IDF Saison 2018-2019

Les activités de la CREF concernent 3 types de formation : les formations des entraîneurs/animateurs, la formation des arbitres et la formation des dirigeants.

Les formations entraîneurs/animateurs se divisent elles-mêmes en plusieurs branches : branche de la formation professionnelle (DEJEPS), branche des formations fédérales et le CQP.

I. La formation des entraîneurs/animateurs

Les formations fédérales :

Cette saison a vu la mise en application de la nouvelle filière fédérale avec la mise en place du 1er degré, à savoir Initiateur de Club : 2 journées complètes avec 3h en situation pédagogique entre les 2 journées, ainsi que 4h en FOAD.

La Ligue a organisé 2 sessions d'Initiateur de Club :

- 30/09/2018 et 7/10/2018 (18 participants)
- 06/01/2019 et 13/01/2019 (11 participants).

Au cours de la saison passée, la ligue a organisé 2 formations « animateur fédéral ». Cette saison, la formation a été organisée à la fois en internat et en externat. L'obtention du grade d'animateur fédéral est subordonnée à la réalisation d'un stage pratique de 12h au terme duquel les stagiaires doivent rendre des séances d'entraînement écrites. Il n'y a pas d'examen écrit.

La 1ère formation a eu lieu à Saint Denis avec un effectif de 9 en octobre 2018 et 6 à Eaubonne en internat en février 2019 (pack animateur fédéral / jeune animateur fédéral incluant la formation d'arbitre régional).

2 formations d'entraîneur fédéral ont également été organisées par la Ligue : ces formations se sont également déroulées en internat à Saint Denis (14 stagiaires en décembre mais uniquement 3 stagiaires en avril).

Au-delà de la formation théorique d'une semaine, l'obtention du grade d'entraîneur fédéral est conditionné à la réalisation d'un stage pratique de 13h à la suite duquel les stagiaires doivent rendre un travail relatif à la préparation de séances d'entraînement et à la réussite à l'examen écrit.

En parallèle, 2 examens d'entraîneur fédéral ont eu lieu au CREPS de Châtenay :

- 24/03/2019 : 12 candidats -> 9 admis et 3 ajournés
- 19/05/2019 : 8 candidats -> 4 admis et 4 ajournés

Le CQP

Le CQP est un certificat de qualification professionnelle qui permet d'entraîner contre rémunération pour une durée de 360 heures annuelles maximum. Il peut s'obtenir à l'issue d'une formation, d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

La formation théorique de 35h a eu lieu au CREPS de Châtenay-Malabry du 30 avril au 4 mai 2019.

14 stagiaires étaient présents pour cette session sous la houlette de Lucie COULON avec l'intervention de cadres nationaux (Malory LASNIER et Christian GAUBERT) ainsi qu'un cadre de la ligue IDF (Sanda RASOLOFO).

A l'issue de cette session, les stagiaires doivent effectuer 1 stage pratique de 35h dans une structure (stage supervisé par un formateur habilité CQP).

Cette saison 6 stagiaires ont obtenu le CQP aux 2 sessions organisées le 25/09/18 et le 10/04/19.

La prochaine commission de validation CQP aura lieu le jeudi 3 octobre 2019.

Les formations continues des entraîneurs

La saison passée, la Ligue prévoyait d'organiser 2 formations continues :

- Formation TOP (technique d'optimisation du Potentiel) les 13 et 14 décembre 2018 : formation organisée au siège de la FFTT avec 12 stagiaires étaient présents.

La formation Haut Niveau Jeunes a de nouveau été annulée, les cadres nationaux n'étant pas disponibles pour pouvoir l'assurer. Elle est reportée à la saison prochaine.

II. La formation des arbitres et des juge-arbitres

Le grade d'arbitre ou de juge-arbitre s'obtient après avoir suivi une formation, à la suite de laquelle le candidat doit réussir un examen écrit et une pratique.

Au cours de la saison 2018/2019, la Ligue a organisé 2 formations arbitre régional à Saint Denis :

- 23/09/2018 : 14 stagiaires
- 16/02/2019 : 20 stagiaires

Cette saison, les 2 formations de juge-arbitre ont pu être organisées, également à la ligue à Saint Denis :

- 07/10/2018 : 5 stagiaires

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table ; 1 rue de la Poterie – 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 – formation@fftt-idf.com – www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET: 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Les examens sanctionnant ces formations sont centralisés et organisés par la Ligue de l'Ile de France. Les dates des examens écrits sont décidées en fonction des dates des formations (arbitre régional et juge-arbitre 1^{er} degré) des départements et de la Ligue. Concernant les examens des grades d'arbitre régional et de juges-arbitre 1^{er} degré, 10 sessions ont été organisées sur la saison (99 candidats AR ont été reçus sur 119 et 43 candidats JA1 reçus sur 56). La prochaine session aura lieu le samedi 7 septembre à Saint Denis.

En fonction des résultats des examens écrits, les stagiaires sont convoqués par André CRETOT pour passer les pratiques d'arbitre régional et de juge-arbitre 1^{er} degré sur des journées de championnat par équipes. Cette saison les stagiaires ont été convoqués sur les 14 journées du Championnat par équipes. 14 formateurs ont été convoqués, et ce, lors de 52 rencontres.

Supervision :

Des supervisions d'arbitres ont été réalisées cette saison sur plusieurs épreuves régionales. Pour la saison prochaine, il est également prévu des supervisions de JA1 pendant les rencontres de championnat par équipes.

La ligue a organisé une formation juge-arbitre 2^{ème} degré les 3 et 4 novembre 2018, ainsi que l'examen écrit le 25 novembre. 7 candidats étaient inscrits mais seuls 6 ont été reçus.

En parallèle, en raison d'une importante modification sur les tableaux de tirages au sort après les résultats des poules lors du Critérium Fédéral, des tournois ou des épreuves régionales, la FFTT a demandé aux ligues d'effectuer une journée de formation continue obligatoire pour l'ensemble des JA2 et des JA3 officiant soit pour la Ligue, soit pour leur département.

Une formation par département a été organisée avec Christophe HEYMAN comme formateur.

Une formation JA3 a également eu lieu les 9 et 10 mars 2019 à Saint Denis, ainsi que l'examen écrit le 24 mars. Seuls 3 stagiaires étaient présents lors de cette formation. 2 candidats ont été reçus après l'examen écrit. Ils devront passer leur pratique sur une épreuve régionale la saison prochaine.

2 stagiaires de la saison 2017 / 2018 ont réussi leur pratique cette saison.

PRE SELECTION AN IDF

La présélection IDF à l'arbitre national a été organisée le 11 novembre avec 3 candidats à Saint Denis pour la partie théorique.

Suite à cette journée, 2 candidats ont été sélectionnés pour aller à la pré-sélection nationale. Les candidats ayant réussi cette pré-sélection, ils ont donc été convoqués pour passer l'épreuve théorique et pratique de l'AN fin mai.

Un candidat (Jean-Luc LACHAUMETTE) a réussi les épreuves et a donc été nommé Arbitre National.

Sur la saison passée, deux stagiaires ont passé la formation FO AR/JA1 et ont réussi l'examen. La Ligue compte donc désormais 1 formateur de plus dans le 95 et 1 formateur dans le 93.

III. La formation des dirigeants

La formation PSC 1 a eu lieu le samedi 3 novembre 2018 avec 7 candidats. Cette formation s'adresse à l'ensemble des pongistes qu'ils soient joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres. Elle s'adresse également à des non-pongistes (parent d'une joueuse par exemple).

Pas de formation SPID-Déconnecté ou SPID Administratif cette saison.

Par ailleurs, suite à l'initiative lancée par le conseil régional d'Ile-de-France, La Ligue IDF de Tennis de table a mis en place la saison dernière un dispositif d'alerte et de lutte contre la radicalisation. Cette saison, le thème de la formation était la lutte contre les violences.

Par ailleurs, la ligue a été représentée lors des commissions fédérales de formation (15 décembre 2018 et 17 mai 2019 à Paris).

IV. Le DEJEPS

Sur la saison 2018/2019, 8 stagiaires ont effectué la formation DEJEPS (contre 15 la saison dernière) :

- 5 ont été admis
- 2 vont repasser des UC la saison prochaine

Pour la saison 2018/2019, comme pour cette saison, les 15 places disponibles ne seront pas pourvues. En plus des 2 candidats, 5 candidats feront le DEJEPS, soit un total de 7 stagiaires.

V. Formation continue forme et santé par le Ping

Cette formation renommée animateur d'entretien physique (formation Ping santé module A) a eu lieu du 3 au 5 mai dernier à la Ligue Ile de France.

7 stagiaires entraîneurs ont été formés.

Les intervenants ont été :

Audrey MATTENET (Professeur de sport, DESJEPS Tennis de Table, ancienne marraine du Fit Ping Tonic)

Sylvie SELLIEZ (Médecin Fédéral FFTT)

Etienne FILLIARD (kiné de l'INSEP)

Eric LABRUNE (formateur, commission Fédérale sport Santé)

Les stagiaires disposaient de 3 semaines de révision et approfondissement puis 10 jours pour valider leur module.

L'examen théorique est passé via le pôle formation Fédéral qui délivrera ensuite le diplôme après avis de la commission de validation.

La saison prochaine verra la création d'un module B (Educateur Ping Santé sur Ordonnance).

Véronique BEAUSSART

Responsable commission Emploi et Formation Ligue IDF